

RENDRE LA VILLE HEUREUSE : DES ATELIERS VIVANTS DE 7 à 77 ANS

UN DESIGN-BUILD EN CONTINU POUR UNE URBANITÉ PARTAGÉE

La Ville est triste, parcellisée, clôturée, les nouveaux quartiers sont des collections d'architectures sans esprit, sans âme et surtout sans aucune logique urbaine. Il ne s'agit plus d'un problème d'argent mais d'un problème cervical. Tout ce petit monde s'est sclérosé, n'osant pas se remettre en cause, appuyer sur la touche RESET et proposer un processus du renouveau au profit des habitants et d'une mixité des usages. La situation actuelle devrait permettre d'imposer quelques mesures simples, une dynamique d'un renouveau à toutes les échelles de la société et des territoires.

Certains décideurs sont désormais motivés et il est temps d'agir avec des actes concrets.

**METTONS EN OEUVRE DE SIMPLES MESURES DU BON SENS UNE VILLE HEUREUSE, JOYEUSE, PARTAGÉE... AU SERVICE DE SES HABITANTS.
UNE VILLE VERTUEUSE, RESPONSABLE, CONSCIENTE DES ENJEUX À VENIR.**

Je propose donc de PARTAGER tous les projets publics et privés entre « concepteurs performants et complémentaires » dans une vision réellement pluridisciplinaire et collaborative.

Le premier problème est de retenir les bons interlocuteurs, humbles et expérimentés, de les faire travailler ENSEMBLES dans une co et éco-conception, ceci à toutes les échelles. Il s'agit d'un processus de gouvernance partagée qui change fondamentalement le niveau d'ambition et de qualité de la production urbaine et sort des égo-centrismes actuels.

**IL NE SERT A RIEN DE PARLER D'ENVIRONNEMENT ET D'ARCHITECTURE VERTUEUSE SI LE CADRE GLOBAL N'EST PAS LUI MÊME VERTUEUX !
CE SERAIT UNE PERTE DE TEMPS ET D'ARGENT. LA REFORME DES PRATIQUES EST INDISPENSABLE. NOUS LE SAVONS TOUS...**

Le point de départ est de mettre en place de nouveaux principes démocratiques :

- Une formation de tous les décideurs pour établir un état des lieux et des règles du jeu claires et intègres sans soumission aux lobbys actuels.
- Des concours et choix démocratiques instantanés avec des règles strictes facilement applicables (jurys, critères, quotas de jeunes, équipes, missions, honoraires, etc).
- Le but est de retenir les bons acteurs pour cette nouvelle chaîne de fabrication avec des critères permettant de retenir de vraies équipes pluridisciplinaires, de vraies missions pour les spécialités négligées à ce jour : vrais Concepteurs à partir du vent et de la thermique d'été, Sociologues urbains et anthropologues, Ingénieurs horticoles, Chercheurs innovants, Programmistes ouverts et flexibles et évidemment des Associations d'usagers bien structurées.
- Les expériences menées dessinent des espaces publics et des architectures vertueuses d'une nouvelle génération mais cela dérange toutes les habitudes et les pratiques généralisées de soumission.

TROIS ATELIERS SERONT CRÉÉS POUR ORGANISER CE NOUVEAU MODE OPERATOIRE.

LIGNE DE CONDUITE : LE SAVOIR-FAIRE et LE SAVOIR-ÊTRE

- ATELIER 1 : RÉTABLIR UNE CHAÎNE DES COMPÉTENCES ET IMPOSER DES PROCESSUS VERTUEUX

- DES PROCESSUS INTÈGRES, DES OBJECTIFS PRIORITAIRES
- LA PARTICIPATION DE TOUS LES ACTEURS DE 7 ANS A 77 ANS
- DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES ET DE VRAIES MISSIONS POUR UNE CONCEPTION ET DES REALISATIONS INNOVANTES DE QUALITÉ
- LA FORMATION DE TOUS CES ACTEURS (Y COMPRIS LES ÉLUS) POUR UNE URBANITÉ ENFIN PARTAGÉE
- L'ACCÈS DE TOUS LES JEUNES CONCEPTEURS A LA COMMANDE PAR DES-QUOTAS
- L'ÉVALUATION EFFECTIVE ET INDEPENDANTE DE TOUS LES RESULTATS

- ATELIER 2 : INVENTER UNE AUTRE NATURE DANS TOUS LES TERRITOIRES

- L'ESPACE PUBLIC CONCU AVEC LES USAGERS
- LE PAYSAGE REMARQUABLE CLASSÉ - LA VÉGÉTATION PRIORITAIRE - LES GRANDS SUJETS INTOUCHABLES
- LES SOLS ET TOITURES DRAÎNANTES IMPOSÉES SAUF VOIRIES PRIMAIRES
- LES ILÔTS DE FRAÎCHEUR COMME UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE ET CONTROLÉE
- UNE ARCHITECTURE PASSIVE VERNACULAIRE INNOVANTE IMPOSÉE POUR LE CONFORT D'ÉTÉ ET POUR UNE VIE SOCIALE HEUREUSE

- ATELIER 3 : PROMOUVOIR UNE VILLE HEUREUSE ET PARTAGÉE

- DES RELATIONS HUMAINES ENTRE TOUS LES USAGERS ET LA VILLE
- L'APPROPRIATION, LA PARTICIPATION, UNE CO-CONCEPTION PARTAGÉE
- L'EXEMPLARITÉ DE PROJETS HEUREUX FONDATEURS D'UNE GRANDE QUALITÉ
- LES PROJETS DE 10 ANS D'ÂGE CHOISIS PAR LES HABITANTS

- **ATELIER 1 : RÉTABLIR UNE CHAÎNE DES COMPÉTENCES ET IMPOSER DES PROCESSUS VERTUEUX**

Préambule : Nous devons proposer de nouveaux processus qui conduisent à de véritables « évaluations critiques » des projets de façon à pouvoir sortir des idées préconçues. Une « urbanité vertueuse » ne peut voir le jour et s'étendre qu'avec une « évaluation intègre et précise des résultats » sur le court, le moyen et le long terme.

Mettre en place une évaluation partagée et transparente de tous les projets

- **Mettre en place un processus pour un choix d'actions successives vertueuses menant à un dispositif d'évaluation rigoureux.**
- Rétablir une chaîne des compétences en « formant tous les acteurs » et évaluer entre autres chaque programme tous les acteurs, la Maîtrise d'ouvrage et la Maîtrise d'oeuvre et aussi les entreprises.
- Interroger et évaluer les objectifs politiques de départ et veiller (avec les personnes successives qui vont juger) à l'ambition réelle des projets puis à leur suivi.
- « Pas de bonnes réponses sans de bonnes questions ! »
- L'évaluation fait le constat qualitatif de l'ensemble y compris ce qui fonctionne bien.
- L'évaluation renvoie aussi sur le temps long, sur 10 années, avec des jalons intermédiaires.

- **Publier auprès du public les processus, les équipes, indiquer les critères et diffuser la donnée évaluée et la note finale avec des commentaires.**
- Ce process est valable pour tous les projets d'aménagements, de paysagement, d'espaces publics, de projets bâtis et aussi toutes les actions sociétales.

- **Mettre en place un « observatoire urbain » regroupant par thèmes toutes les données.**
- **Collecter 3 types de données, un vrai terreau pour la recherche :**
 - 1 - Les actions construites évaluées que l'on pourra corriger par des améliorations.
 - 2 - L'apprentissage collectif afin de construire une culture partagée du territoire.
 - 3 - La mise en place d'une formation continue améliorative qui sera issue de ces évaluations afin de progresser collectivement avec les usagers et les travailleurs.

- **S'ouvrir aux métiers de l'autre et réapprendre à se parler pour avancer de concert.**

Projet concret, simple, démonstrateur 2021 pour l'ATELIER 1 :

Un jury équitable, ouvert sur toutes les compétences, venant à 50% d'usagers de chaque quartier choisira sur des critères partagés les meilleurs projets publics et privés de 10 ans d'âge.

- ATELIER 2 : INVENTER UNE AUTRE NATURE DANS TOUS LES TERRITOIRES

Re-végétaliser

- **Développer au maximum le terre-pierre sans fosses et des « réseaux » d'arbres en continu.**
- **Plantations imposées dans les villes et Métropoles d'essences différenciées de différentes tailles -**
- **Règle du jeu : 1 arbre par nouvel habitant de chaque commune**
- **Choix des essences par Paysagiste et Ingénierie horticole + participation active des Services des espaces verts.**
- Trouver aussi des sites en périphérie où l'on pourrait planter des pépinières locales provisoires (stratégie locale/régionale de développement et îlots de fraîcheur suivant les vents dominants d'été).
- **Stratégie pour le développement de « filières » et « d'emplois régionaux » :**
- Au début, 50% des essences achetées en région (circuit court) et 50 % libres.
- Imposer aux entreprises 50 % de main d'oeuvre en ré-insertion pour tous les VRD.
- **Agir sur le cadre vertueux de ces espaces plantés :**
- Eviter désormais les sols étanches (sauf voies primaires) et imposer des sols drainants type stabilisés de nouvelle génération. Sols de transition tous végétalisés.
- **Développer les « voiries du futur »** en sous-couches drainantes récupérant les eaux pluviales avec des bassins d'orages et des mini galeries techniques.
- La fin des réseaux désorganisés et couteux à gérer.

Imposer de vrais « îlots de fraîcheur »

- **Lutter contre le réchauffement climatique grâce au développement de projets partagés équitablement entre Paysage, Architecture et Usages heureux.**
- Créer des espaces publics et des jardins performants en fonction du confort ressenti, du soleil, des vents dominants d'été et d'hiver. Essais en soufflerie ou modélisation. Analyser évidemment les résultats avec les habitants.
- Contrôler les ombres portées en été en extérieur et aussi sur les façades (choix des espèces, des tailles en fonction des orientations, des apports thermiques).
- Proposer une bio-diversité utile et partagée avec les associations d'usagers.
- Travailler l'évapotranspiration avec des essences compatibles.
- Ajouter des bassins ou des mobiliers d'eau rafraichissants aux bons emplacements.
- Utiliser les bassins comme échangeurs thermiques.
- Imposer que toutes les toitures plates des bâtiments soient des terrasses accessibles sinon 100 % végétalisées (même tapis de sédums) avec rétention d'eau, ce qui diminuera de 55 % les eaux pluviales dans les réseaux des villes.

- **Veiller aux taux d'absorption de la chaleur au niveau des choix des matériaux et des couleurs de ces matériaux.**
- Eviter les rayonnements sauf cas particuliers.
- Etre forces de propositions pour des sols végétalisés acceptant des charges.
- Forcer, dans le cadre des îlots de fraîcheur, les laboratoires des entreprises de VRD à proposer des stabilisés drainants de nouvelle génération faciles à entretenir. Ils existent déjà mais ne sont pas commercialisés...
- Développement de filières locales en bois pérenne, en pierre massive, en terre pré-fabriqués, en paille. Isolants bio-sourcés locaux imposés pour tous les projets.

- **Choisir des « projets d'inspiration vernaculaire » fonctionnant en « ventilation naturelle régulée » avec des traversants, des cheminées ou des patios de tirage d'air. Ce qui change tout et ne peut se faire sans une vraie équipe !**
- Imposer de vrais thermiciens passifs dans les équipes - Architecture passive imposée dans les programmes - Patios - Jardins intérieurs - Plans traversants...
- Réduction des apports thermiques en fonction des orientations.
- Tirage d'air nocturne par différences de pression avec des études en soufflerie ou des modélisations dynamiques imposées.
- Etablir des liens en continu entre la programmation et les avant-projets, par exemple des adaptations des programmes publics et privés à la réalité des contraintes des sites et du bâti existant... des structures et façades capables, etc... pour une Interconnection énergétique profitable entre les usages et les projets.
- **Il y a en effet un lien direct entre l'adaptation des programmes et la capacité de rénover à un coût optimum le bâti existant dans une vision vertueuse performante.**

Projets concrets démonstrateurs 2021 pour l'ATELIER 2 :

Abaissement des températures de « moins 2°C minimum » en espace public / privé extérieur, imposé et contrôlé par un expert indépendant dans le cadre de l'analyse des notices techniques des permis d'aménager et de construire de tous les projets.

Abaissement des températures de « moins 4°C minimum » en intérieur, imposé et contrôlé par un expert indépendant dans le cadre de l'analyse des notices techniques de tous les Permis de construire.

La fin des appartements neufs actuels invivables en été qui sont impropres à leur destination.

- ATELIER 3 : PROMOUVOIR UNE VILLE HEUREUSE ET PARTAGÉE

La Ville se construit et se reconstruit comme dans une course en solitaire !

Il faut passer par le prototypage afin de préfigurer tous les projets en particulier ceux liés à l'espace public, aux jardins et accepter de partager la conception de la Ville avec les usagers pour une nouvelle urbanité.

Il s'agit enfin d'accepter de mettre en pratique et de transmettre la notion de concertation.

Ceci permettra d'ailleurs d'éviter une majorité de recours juridiques paralysants.

Une scénographie vivante du territoire pour un partage des valeurs et des fondements des projets.

- **Mettre en place comme en Suisse des procédures de préfiguration des projets en commençant par les nouveaux espaces publics, ceci pour tous les âges.**
- On crée le décor, la scénographie, on joue avec la cadre et les usages, on fait évoluer et progresser cette mise en scène représentative du projet avec les usagers. On s'approprie les résultats de cette concertation dans une relation conviviale menée comme dans une pièce d'un théâtre joyeux.
- Un collectif en inter-actions avec chaque quartier sera sur place pour agir et fédérer les évolutions de projet, y compris avec les enfants et les ados.
- Possibilité de modéliser les hauteurs des arbres, des bâtiments comme en Suisse.

Mise en place de mini-conciergeries de quartiers avec une personne nommée par le collectif et par le Maire.

- **Choix d'une personne nominative par les habitants, validée par le Maire.**
- Une figure indiscutable qui aime le dialogue, qui connaît les acteurs, les associations efficaces, qui fera des enquêtes et les diffusera.
- Il ne s'agit pas de maisons du projet ou de grandes structures de conciergeries mais d'actions menées à une échelle humaine qui permettent un dialogue efficace.
- **Affirmation des identités des quartiers, des habitants, partage avec toutes les générations et tous les savoir-faire.**
- **Participation aux projets de toutes les écoles du quartier.**
- Affirmation de l'identité poétique de chaque quartier avec des « cartes blanches » données aux artistes pour des « ateliers du partage ». Micro-budget ci-dessous.
- **Affirmation aussi de l'identité associative de chaque quartier avec des aides à l'innovation environnementale et sociétale. Micro-budgets ci-dessous.**
- Mise en valeur des savoir-faire et des savoir-être des habitants de tout âge, des artisans, des musiciens, de toutes les compétences permettant de créer un vrai lien social dans la Ville. Micro-budgets ci-dessous.
- **Participation aussi des écoliers par exemple pour des potagers.**

Projets concrets démonstrateurs 2021 sur tout le territoire :

Choix de mini-conciergeries pour les quartiers... dirigées par des personnes choisies à 50 % par les habitants, 50 % par les maires avec un budget de l'Etat... qui sera du coup revalorisé.

Processus évalués chaque année par une personnalité extérieure avec une part de rétribution liée aux résultats effectifs en lien avec les services rendus au quartier.

Achat et mise en place par les Mairies de Camions de Ville mobiles associatifs financés par l'Etat.

- **Eco-conception participative et interrogative.**
- **Cette commande de l'Etat permettra de relancer l'automobile dans les 6 mois à venir**
- Processus du City-truck partagés qui pourraient être en lien avec les mini-conciergeries de quartiers.
- Mise en place d'un réseau mobile de partage et d'échanges, d'une nouvelle forme de concertation douce.
- Diffusion de livrets de pertinence de différents choix heureux possibles pour chaque quartier.
- Retour sous forme d'expertises et d'évaluations chaque année des résultats.
- **Organisation mensuelles de Visites publiques de sites à partir des mini-conciergeries avec tous les acteurs des projets puis de réunions de chantiers publiques trimestrielles.**
- **Ecoute inter-générationnelle : On invitera à chaque fois des personnes âgées et des adolescents bienveillants à même d'être forces de propositions, d'idées liées aux nouveaux modes de vie.**

Mise en place par la métropole et les acteurs de la construction de micro-budgets à partager par des ateliers :

- **Conciergerie puis agir efficacement et rapidement nécessite une capacité de mobiliser souvent et instantanément de petites sommes.**
- L'Atelier vivant pourra dépenser directement de petits budgets et devra rendre compte mi-juillet ou mi-décembre des actions entreprises et des résultats pour le contrôle d'une commission comprenant aussi des usagers. Il faut être capables de faire confiance et de dépenser 10 fois 1000 à 10000 euros par quartier. Cette confiance symbolise une aide partagée à la décision d'intérêt commun.
- **Une « évaluation effective partagée » avec les usagers sera rendue sur les actions entreprises les années précédentes.**

Second projet concret démonstrateur 2021 :

Vote de micro-budgets libres chaque année par quartier pour des ateliers collectifs, artistiques et associatifs.

Participation financière possible des acteurs de la construction.

Contrôle annuel effectif des résultats.

Architecture Paul Vincent

Architecte, Enseignant ENSAL Master Design Build Architecture Vertueuse,
Chercheur au laboratoire du LAURe, Inventeur, AMO de métropoles...

ceci après 32 années comme Associé Partner de Renzo Piano Building Workshop

135 avenue des Pyrénées
33140 Villenave d'ornon
0622215388

paul.vincent@lyon.archi.fr

CV : http://paul-vincent-architecte.com/media/cv_paul_vincent.pdf

MEDIATHEQUE : <http://paul-vincent-architecte.com/mediatheque.php>